

Il est indispensable de conditionner tout projet à la prise en compte de l'accessibilité.

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 06/11/2024

Saisine liée : POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"

Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

"C'est vraiment indispensable de conditionner tout projet à la prise en compte de l'accessibilité."

Jérémie BOROY, membre du groupe Santé et citoyenneté du CESE, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), auditionné par la Commission temporaire "Intelligence artificielle" du CESE dans le cadre de la saisine "Émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans la société : adapter l'action publique au service de l'intérêt général".